

zième siècle, même avec une mître brodé d'or sur le front.

Guichard naquit, non loin de Troyes, vers le milieu du treizième siècle. Son père — ou plutôt l'homme qui parut être son père — s'appelait Jean. Sa maison passa pour être hantée du démon, et l'évêque Nicholas dut y venir afin de l'asperger. C'était un début fâcheux dans la vie chrétienne. De sa jeunesse nous ne savons rien. Il fut élevé en vue de l'état monacal. Dès 1273, il était prieur de Saint-Ayoul de Provins. Le bruit courut qu'il avait empoisonné son prédécesseur, afin d'en recueillir la dignité. Dix ans plus tard, il était abbé de Montier-la-Celle, l'un des plus riches monastères de la Champagne. Il entrait dans les bonnes grâces de la jeune héritière de la Champagne et de la Navarre, Jeanne, qui, en 1285, épouse de Philippe le Bel, devenait reine de France. En 1296, il était membre du conseil du roi. Enfin, en 1298, les chanoines de Troyes le choisissaient pour évêque. Le voilà donc, à cinquante ans, prince l'Eglise, pourvu d'une immense plantureuse, grand personnage du royaume et ami de la reine. La situation était belle pour un homme de naissance douceuse. Il ne tarda pas à la gâter.

En évêque méthodique, c'est d'abord avec son clergé qu'il se brouille. Il prend, à l'égard de ses clercs, des allures de pirate, entre de force chez le curé exempt de sa juridiction, couche au presbytère malgré l'hôte, le fait battre par ses gens et confisque ses biens ; il démolit un presbytère par pur caprice ; il s'empare à tort et à travers, tantôt des moulins de ses chanoines, tantôt d'une coupe de forêt utile à la réfection desdits moulins ; il perçoit les revenus des églises vacantes, il vend à des indigènes des charges de marguilliers, dépouille peu à peu son chapitre de ses droits, priviléges, jurisdictions et petits revenus canoniques en espèces bien trébuchantes ; son clergé se plaint tout bas ; on l'accuse de toutes les simonies ; ses mauvaises mœurs s'étaient au grand jour ; mais c'est un trop haut seigneur, qui semble inviolable et supérieur à la justice du roi, puisqu'il est du parlement royal. Il faut, pour abaisser son insolence et ébranler sa fortune un scandale

plus éclatant que tous ces menus faits d'ordre ecclésiastique. La déplorable affaire de Jean de Calais va permettre aux chanoines troyens d'espérer la chute prochaine de leur évêque.

Ce Jean de Calais, chanoine lui-même, était receveur des revenus de Blanche, reine douairière de Navarre, en Champagne. Il mettait impudemment les revenus dans sa propre tirelire. Il fut arrêté, confié à la garde de son évêque. Il s'évada et s'enfuit à Rome où il vécut bien à son aise. Mais Guichard fut accusé à la fois par l'archidiacre de Vendôme, Simon Festu, et un Florentin, Foffo Dei, agent d'une compagnie de banquiers et de marchands lombards, d'avoir ouvert pour de l'argent, au chanoine indélicat, la porte de sa prison. Jean de Calais avoua, de loin, qu'il avait donné à son évêque 400 florins d'or et des joyaux, pour sa délivrance. Les deux reines, la mère et sa fille, Blanche et Jeanne, déclarèrent Guichard responsable des escroqueries du clerc fugitif et le firent chasser du conseil du roi.

L'archevêque de Sens dut ouvrir une enquête contre son suffragant. Au cours de la procédure la reine de Navarre mourut soudainement. En même temps, un curé du diocèse de Troyes était assassiné, deux hommes mouraient mystérieusement dans les cachots de Montier-la-Celle. On pensa que c'étaient les œuvres de Guichard. La reine, disait-on, avait été empoisonnée. On surprit un billet — M. Rigault le croit fabriqué par les ennemis de Guichard — dans lequel l'évêque de Troyes invitait un apothicaire florentin, Cassiano, à une "besoigne secrète," contre la femme qui le "détruisait." Cette première affaire traina en une longue intrigue ténébreuse ; Jean de Calais mourut à Viterbe et Foffo Dei rétractèrent leurs accusations ; les poursuites languirent et furent abandonnées. Guichard s'enferma en son diocèse, suspect, diffamé, brûlé d'une haine atroce contre ses ennemis, contre la cour, le clergé, le monde entier. Il se liait avec des usuriers, des Italiens louche, s'occupait d'alchimie, se laissait tenter par la sorcellerie. La protection de Clément V lui permit de durer quatre ans encore (1304-1308.)